

CA du 11 mai 2009

Bernard Banoun (BB) et Jean fabbri (JF) arrivent 'en retard', avec les 2 élus UNEF et sud-étudiant – pas avertis que le CA se déroule à l'EPU et non en salle du conseil dans l'UFR Droit. Tous les autres membres sont au courant ...

LOic Vaillant (LV) justifie cette délocalisation par crainte d'un blocage (voté en AG), les examens se déroulant en face de droit, il ne voulait pas risquer de perturbation. (NB : BB le matin même et jusqu'à 12.30 a croisé aux Tanneurs des personnes qui étaient présentes au CA).

JF intervient avec force pour dénoncer une forme de provocation dans ce transfert précipité et inédit. Il a exigé une convocation écrite car la présidence semble en prendre bien à son aise avec les principes. Sur le fond il dénonce cette dramatisation et demande qu'une délégation soit reçue par le CA au sujet d'un report du débat sur les « responsabilités et compétences élargies » (RCE)

Approbation du CR du 6.4.2009

Election du nouveau VP Relations Internationales,

Avant l'élection d'Arnaud Giacometti, PR informatique (27 votants, 24 pour et 3 abstentions ou nuls) **JF tente, à cette occasion puisque se fait un remaniement dans la direction de l'université, de parler du fonctionnement de l'université (CA, équipe présidentielle) après un an de présidence LV.**

Yves Farge (Institut des technologies) : demande qu'on s'en tienne à l'ordre du jour.

JF continue... le fonctionnement de l'université est peu démocratique. La politique globale de l'établissement se fait de manière très fermée. Les élus minoritaires ne peuvent pas jouer leur rôle.

B. Delaunay : répond en disant que le VP RI avait présenté sa politique, etc. (La remarque de JF était plus générale).

B. Deman (MEDEF) dit qu'une fois le mouvement terminé, il faudra parler de démocratie à l'université (blocages, AG). Question sur les étudiants étrangers dans le mouvement actuel.

Lea Dolivet (UNEF) : la question des étudiants étrangers, peu ou mal accueillis, se pose de manière générale.

ML Demonet : il faudrait un mémo à distribuer pour les étudiants étrangers.

RCE

LV : Les services administratifs ont travaillé pour présenter ce passage et ont soumis des propositions validées par le ministère. (Lussault avait demandé passage aux RCE au 1.1.09 – différé afin de dissocier RCE et SYFAC. IL lit ensuite la lettre collective de 70 collègues demandant le report de la décision et fait valider par le CA la venue immédiate d'une délégation. –

Y. Farge : quel est le sens de l'expression « démocratie » à l'université ; il y a un conseil. Le vote du passage aux RCE est du ressort du seul CA.

Débat au sujet de la délégation : doit-il y avoir débat avec elle ? ou uniquement lui donner la parole 5 minutes. Sylvain Nunes (sud étudiant) demande qu'il y ait un débat.

LV : les membres de la délégation ont 5 minutes accordées. (délégation : M Forin, JB Rigot, E Gavaille ; T Kevin, L1 musicologie, B Mauduit (+ deux autres délégués) –

M. Forin : le vote sur RCE aurait dû être précédé d'un débat large ; promesses non tenues ; concertation non tenue ;

E Gavaille : inquiétudes par rapport aux RCE ; on n'est pas informé ; menace réelle de globalisation entre fonctionnement et personnel

(tous confondus) - la loi va modifier en profondeur : libéralisation et casse du service public.

Johann : Le mouvement est global. Le mouvement est encore massif. Quasi-unanimité pour la mobilisation, même ceux qui sont contre le blocage. – on voudrait que ce soit le dernier mouvement contre la LRU, ne pas recommencer ds qq mois.

La délégation quitte la salle.

LV donne la parole pour débat.

Léa Dolivet : on veut faire passer les RCE en plein mouvement, c'est de la provocation.

LV : rappelle qu'il n'était pas pour tout dans la LRU (par ex pour les recrutements), mais il est pour le passage aux RCE. qui va notamment (selon lui) améliorer le SPRH.

JF : avait demandé un large débat (lors du CA du 6.4.09) au sein de l'université– il n'y a pas vraiment d'urgence. – Il demande une concertation d'abord sur la méthode et le calendrier.

LV : c'est au CA de voter cela... et il affirme ne pas avoir acquiescé au débat demandé par JF. Il refuse de faire voter sur le principe d'un report du vote.

JF : Les enjeux sont considérables et méritent un vrai débat entre tous les administrateurs. Le passage aux RCE = 2^e étape de LRU. Pas d'obligation avant 2012. Risque de développement de l'emploi précaire. Outre l'emploi, la politique indemnitaire (primes) sera très vraisemblablement lourdement modifiée : « intéressement » du personnel. De plus, compte tenu des dotations actuelles et des modélisations calamiteuses par le logiciel Sympa, cela va conduire à transferts (vases communicants entre enseignants-chercheurs et personnels administratifs de catégorie A)... parallélisme avec une gestion managériale de l'hôpital contestée en ce moment !

LV : la comparaison avec l'hôpital n'est pas valable ; sur l'emploi : il existe déjà emploi précaire, et LV veut conversion de CDD en CDI.

Perturbation par percussions contre les vitres et les portes autour de la salle où se tient le CA

S. Nunez : il y a ignorance du mouvement revendicatif qui conteste la loi LRU si on vote les RCE en plein mouvement.

MLDemonet : propose d'ajouter un commentaire au vote, le CA s'engageant à être particulièrement vigilant sur les points qui peuvent être dangereux (politique emplois et budgétaires).

JM Brossard : les futurs CA n'auront peut-être pas la même volonté de privilégier les CDI que la présidence actuelle. Dans la LRU, liée à LOLF, il y a fongibilité asymétrique. Tous les contrats ne pourront être transformés en CDI. Il y a beaucoup de contrats sur mission.

Réponse LV : les RCE donnent une possibilité, on n'est pas obligé.

Y. Farge : effondré de n'entendre parler que de risques. Où sont les étudiants. ? L'inhumanité du système actuel n'est pas moindre que celle après RCE. On peut la ramener au niveau de l'université. Le management sera plus proche des gens dans ce cas, donc plus humain.

LV : les RCE : indépendantes du nombre d'emplois statutaires qui est fixé par l'Etat. Il faut maintenant voter.

JF : Il n'y a pas de débat : nous avons encore des enjeux à expliciter. Le président doit donner toutes les informations sur les marchandages qu'impose le ministère sur

la tarification à venir des bulletins de salaires par la TGI, sur les dotations d'aubaine promises...

BROUHAHA... LV tient à faire voter. Nous (BB et JF) demandons un vote à bulletin secret.

Vote sur les RCE : 20 oui, 6 non, 2 blancs

Au moment de la proclamation du résultat nous apprenons que les forces de police bloquent le CA et que des vigiles ont investi le bâtiment de l'EPU.

Départ du CA de SNESUP+UNEF+SUD étudiant. Bernard Banoun reste comme observateur

Nadine Imbault fait le point (très rapide, filière ou plutôt UFR par UFR) sur les cours, tenues des examens possibles ou non, etc.

Court débat : validation uniquement s'il y a eu des cours, on ne veut pas de diplômes bradés.

BB rappelle (pour la énième fois) la responsabilité du ministère dans le pourrissement de la situation et signale que (par exemples dans certaines universités parisiennes) on considère qu'il est impossible de proposer une validation qui ne soit pas une mascarade. Neutralisation : solution qui a au moins le mérite d'être honnête.

Patrick Riehl (Région) : la région investit beaucoup dans les 2 unis et ne veut surtout pas qu'elles perdent en attractivité ; il faut donc que les cours reprennent et que les examens aient lieu.

3 décisions prises (votes à bulletin secret)

Je pense que la présidence diffusera très bientôt le libellé exact des décisions.

1. je n'ai pas pu noter la formulation, la décision porte sur le principe de validation des diplômes qui ne soient pas bradés.

24 oui

1 blanc

2. le calendrier : pour que la 2^e session du S1 ait lieu en juin, il faut que les notes du 1^{er} semestre soient transmises avant le 18 mai pour que puisse être respecté le calendrier. Dans le cas contraire, ce sera considéré comme un fait de grève.

25 votes

22 pour

3 abstentions

(NB : il faut que les notes soient transmises pour que les jurys puissent se tenir,)

3. les cours ont été prolongés d'un mois. Est considéré comme gréviste quiconque ne fait pas cours. (Remarque de Marie-Luce Demonet : cela n'empêchera pas l'argumentation selon laquelle c'est à l'administration de vérifier si on fait cours)

Oui 22

Non 1

Abstention 2

Le CA est levé après cela. Il reste des points (notamment budgétaires) non abordés. Le CA du 8 juin est repoussé au 15 juin. Il y aura sans doute un autre CA dans l'intervalle.